GK MS

canton de vaud
Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne
Reçu le 06.01.15
Scanné le

15_POS_099

Postulat sur la biodiversité et les moyens mis en oeuvre par le canton ou, quand Vaud quittera-t-il la queue du peloton ?

A lire certaines statistiques et informations nationales (office fédéral de la statistique 2011 et Conférence des délégués à la protection de la nature et du paysage 2012), on se rend compte que le canton de Vaud se trouve dans le trio de queue pour les moyens mis en oeuvre pour la protection de la nature et du paysage. En effet il ne consacre que 0,05% de ses dépenses à ces postes soit cinq fois moins que le canton de Genève ou presque trois fois moins que le canton de Berne, canton assez similaire. Pour le nombre d'ETP par surface de territoire il ne se trouve derrière lui que les cantons des Grisons et du Valais. Ces deux cantons avec beaucoup de montagnes nécessitent évidemment moins de moyens pour la protection de la nature, les projets y étant moins nombreux proportionellement au territoire.
Nous savons que dans ce type de statistiques tous les moyens mis en oeuvre ne sont peut-être pas forcément identifiés car pour les ETP parfois il peut y avoir des personnes qui sont engagées au contrat d'une durée déterminée et vont peut-être ne pas figurer dans la statistique. Si l'on prend les budgets 2012 à 2015 (depuis que la DGE existe sous l'UB 005) on ne voit pas d'ETP qui aient été mis pour la nature et le paysage et certes le montant «travailleurs temporaires» a passé de 567'000.- à 770'000.- soit env. 1,75 ETP. Toutefois la réalité ne doit pas être bien loin de ces statistiques 2011, le canton de Vaud met peu de moyens tant financiers que humains pour la protection de la nature et du paysage alors que ceux-ci, particulièrement avec cette pleine croissance économique qui a lieu depuis presque 10 ans, sont mis sous pression par de nombreux projets.
Au vu de ce benchmarking, je me demande si le Conseil d'Etat se donne vraiment les moyens pour arriver à réaliser ce qui est nécessaire pour le maintient de la biodiversité dans ce canton et les objectifs fixés par la Confédération pour 2020. Par exemple, le canton a-t-il les moyens de vérifier dans les très nombreux projets impactant sur la nature que les mesures de compensation demandées sont mises en oeuvre ?

Dans l'interpellation du député R. Mahaim déposée lors de l'année mondiale de la biodiversité, à laquelle le Conseil d'Etat avait répondu fin 2011, le Conseil d'Etat disait «qu'il veillerait à ce que les services disposent des ressources et moyens suffisants dans le cadre du budget de fonctionnement pour atteindre les objectifs annoncés par la Confédération».
Il disait également «accorder un statut de protection cantonale aux quelques 400 biotopes et sites marécageux» et aussi «qu'il aurait un plan d'action de la Nature demain en 2012 pour préserver, restaurer et mettre en réseau ces objets. Il précisera en particulier les cibles à atteindre à l'horizon 2020, les moyens nécessaires et les responsabilités relatives incombant aux différents départements».
Au vu de sa situation biogéographique le canton a une importance particulière ce qui fait que d'être en queue de peloton est encore plus préoccupant.

Depuis la refonte des services au sein de la DGE en trois divisions, la division biodiversité a été crée au sein de la DIRNA et c'est avant tout elle qui est chargée des mesures pour défendre ou favoriser la biodiversité dans notre canton. Mais on sait aussi que la biodiversité n'a cour pas seulement dans cette division mais aussi dans celle des forêts et dans celle s'occupant des eaux.
La nouvelle période de Convention - programme va être mise sur pied cette année pour la période 2016-2019. On sait que la Confédération dans ce cadre peut financer entre autre des ETP, il paraît important que le Conseil d'Etat nous fasse un rapport et qu'il fasse des propositions pour que la canton sorte de cette queue du peloton le plus rapidement possible, l'arrivée n'étant plus trop éloignée puisque se situant en 2020.
D'avance je l'en remercie.

La Tour-de-Peilz, le 6 janvier 2015

Olivier Epars

Renvoi en commission

Liste des députés signataires – état au 26 août 2014

Aellen Catherine
Ansermet Jacques
Apothéloz Stéphanie
Attinger Doepper Claire
Aubert Mireille
Baehler Bech Anne
Ballif Laurent
Bendahan Samuel
Berthoud Alexandre
Bezençon Jean-Luc
Blanc Mathieu
Bolay Guy-Philippe
Bonny Dominique-Richard
Borloz Frédéric
Bory Marc-André
Bovay Alain
Brélaz Daniel
Brélaz François
Buffat Marc-Olivier
Buffat Michaël
Butera Sonya
Cachin Jean-François
Calpini Christa
Capt Gloria
Chapalay Albert
Chappuis Laurent
Cherbuin Amélie
Chevalley Christine
Chollet Jean-Luc
Chollet Jean-Marc
Christen Jérôme
Christin Dominique-Ella
Collet Michel
Cornamusaz Philippe
Courdesse Régis
Cretegny Gérald
Cretegny Laurence
Crottaz Brigitte
De Montmollin Martial
Debluë François
Démétriadès Alexandre
Desmeules Michel
Despot Fabienne
Devaud Grégory
Divorne Didier
Dolivo Jean-Michel
Ducommun Philippe
Dupontet Aline
Durussel José
Duvoisin Ginette
Eggenberger Julien
Ehrwein Nihan Céline
Epars Olivier
Favrod Pierre-Alain
Ferrari Yves
Freymond Cantone Fabienne
Gander Hugues
Genton Jean-Marc
Germain Philippe
Glauser Alice
Glauser Nicolas
Golaz Olivier
Grandjean Pierre
Grobéty Philippe
Guignard Pierre
Haldy Jacques
Haury Jacques-André
Hurni Véronique
Induni Valérie
Jaccoud Jessica
Jaquet-Berger Christiane
Jaquier Rémy
Jobin Philippe
Jungclaus Delarze Suzanne
Kappeler Hans Rudolf

Liste des députés signataires – état au 26 août 2014

Kernen Olivier
Kunze Christian
Labouchère Catherine
Lachat Patricia
Luisier Christelle
Mahaim Raphaël
Maillefer Denis-Olivier
Manzini Pascale
Marion Axel
Martin Josée
Mattenberger Nicolas
Matter Claude
Mayor Olivier
Meienberger Daniel
Meldem Martine
Melly Serge
Meyer Roxanne
Miéville Laurent
Miéville Michel
Modoux Philippe
Mojon Gérard
Montangero Stéphane
Mossi Michele
Neirynck Jacques
Neyroud Maurice

Nicolet Jacques
Nicolet Jean-Marc
Oran Marc
Papilloud Anne
Payot François
Pernoud Pierre-André
Perrin Jacques
Pidoux Jean-Yves
Pillonel Cédric
Podio Sylvie
Probst Delphine
Randin Philippe
Rapaz Pierre-Yves
Ravenel Yves
Renaud Michel
Rey-Marion Aliette
Rezso Stéphane
Richard Claire
Riesen Werner
Rochat Nicolas
Romano Myriam
Roulet Catherine
Roulet-Grin Pierrette
Rubattel Denis
Ruch Daniel

Rydlo Alexandre
Schaller Graziella
Schobinger Bastien
Schwaar Valérie
Schwab Claude
Sonnay Eric
Sordet Jean-Marc
Surer Jean-Marie
Thuillard Jean-François
Tosato Oscar
Treboux Maurice
Trolliet Daniel
Tschopp Jean
Uffer Filip
Venizelos Vassilis
Voiblet Claude-Alain
Volet Pierre
Vuarnoz Annick
Vuillemin Philippe
Weber-Jobé Monique
Wehrli Laurent
Wüthrich Andreas
Wyssa Claudine
Yersin Jean-Robert
Züger Eric